



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 88727

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur les conditions commerciales pénalisantes d'EDF qui compromettent la relance des entreprises industrielles et sur la loi de la nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) qui met en difficulté la compétitivité des petites entreprises à cause de l'envolée des prix de l'électricité. En 2009, les PMI ont subi en moyenne une hausse du prix de l'électricité de 10 %, une conséquence qui est issue de l'offre commerciale inadaptée à l'irrégularité de l'activité d'une majorité des entreprises, induite par la crise. Interpellé par les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers ainsi que par les fédérations professionnelles, il lui demande quelles mesures il entend mettre en place pour que les pouvoirs publics s'engagent à maîtriser la forte hausse des tarifs réglementés qui dessert la visibilité et la compétitivité des entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88727

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10143

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)